

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 1795

**Artikel:** Blocher perd contre Voltaire : nul n'est prophète en son pays : pas même l'UDC en ville de Zurich, où son référendum contre le Cabaret Voltaire a largement échoué en votation populaire  
**Autor:** Jaggi, Yvette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1012577>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Blocher perd contre Voltaire

*Nul n'est prophète en son pays. Pas même l'UDC en ville de Zurich, où son référendum contre le Cabaret Voltaire a largement échoué en votation populaire*

Yvette Jaggi (29 septembre 2008)

En 2002, un groupe de jeunes s'opposent à un projet immobilier qui aurait effacé la trace d'un lieu inscrit dans tous les guides culturels et littéraires de Zurich: le Cabaret Voltaire, installé en 1916 d'abord dans une maison de la vieille ville. Enseigne marquante de l'histoire de l'art, puisqu'elle vit la naissance et les premières provocations du mouvement dadaïste, promis à un grand rayonnement dans toute l'Europe dès la fin de la guerre.

En 2004, grâce aux efforts conjugués du maire de Zurich, Elmar Ledergerber, et notamment de Nicolas Hayek junior, le Cabaret Voltaire reprenait vie, avec café-bar, espaces d'expositions, bibliothèque spécialisée et l'inévitable shop attenant à tout musée. La «*Maison Dada*» poursuit un beau travail de mémoire et d'animation, dans l'esprit ludique et anticonformiste des amis de Tristan Tzara, Sophie Tauber et Hans Arp. Bien sûr, les

initiatives prises par le directeur Philipp Meier et son équipe n'ont pas fonction de plaisir à tout le monde. Ainsi, les cours pour apprentis-spryeurs et la vente fictive de «*morceaux*» de la métropole zurichoise ont particulièrement énervé la droite conservatrice des bords de la Limmat.

Au début de 2008, le parlement de la Ville décidait de continuer à payer, pendant trois ans dès le printemps dernier, le loyer du Cabaret Voltaire, dont les dépenses sont par ailleurs couvertes par ses recettes propres, par la loterie cantonale et le *sponsoring* privé. Jugeant que les «artistes expérimentaux» pourraient tout aussi bien poursuivre leurs provocations sans recourir aux deniers publics, l'Union démocratique du centre (UDC) a lancé un référendum contre le crédit de 945'000 francs sur trois ans.

Le résultat de la votation du 28 septembre est clair et sans appel: à presque deux contre

un, les citoyens ont confirmé la décision de leurs élus et assuré du même coup la survie du Cabaret Voltaire, auquel les Zurichois se révèlent davantage attachés que beaucoup le croyaient.

De manière générale, on peut observer, une fois de plus, que les propositions de financement de projets culturels rencontrent une certaine faveur en votation populaire – et cela pour les crédits d'investissement comme pour les subventions de fonctionnement. De bonne augure pour des échéances à venir, à commencer par la votation du 30 novembre prochain sur le modeste crédit d'étude pour le futur Musée cantonal des beaux-arts à Bellerive/Lausanne? Sans doute, encore que, pour les objets culturels, les citoyens, plutôt compréhensifs quand il s'agit de financement, se montrent parfois moins ouverts en matière d'architecture.

## E.-Paul Gruber et Lénine

*Retour sur une figure de proue du socialisme romand à La Chaux-de-Fonds*

André Gavillet (23 septembre 2008)

En convoquant la presse à Zimmerwald, Pascal Couchepin n'a pu résister à une coquetterie d'amateur d'histoire: marcher dans des

lieux qu'avait foulés Lénine, opposer le décor cossu des fermes bernoises toujours là, et leurs larges auvents protecteurs, à l'idéologie

révolutionnaire bolchevique révisée.

La presse a rappelé ce que fut Zimmerwald (1915), mais n'a